

**EGLISE
CATHOLIQUE
ROMAINE**
GENÈVE

COURRIER PASTORAL

EDITO

Les aumôneries sont à l'honneur dans ce numéro du Courrier pastoral. Cette appellation désigne l'ensemble des activités pastorales dans le cadre d'une institution ou d'un établissement (hôpitaux, EMS, prisons, armée, etc.) ou domaine (asile, handicap, formation, etc.). Les aumônières et aumôniers sont des "compagnons" de route et leur mission de proximité s'inscrit dans la reconnaissance de la dimension spirituelle de l'être humain. Leur offre témoigne d'un accueil inconditionnel, avec un accompagnement spirituel, au-delà des appartenances ou non-appartenances religieuses des personnes.

« Je reste convaincue qu'il est impératif de défendre la dignité humaine et le respect de la personne, sans cela c'est toute la société qui est blessée », souligne Nicole Andreetta, aumônière de l'AGORA (Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile et des réfugiés). Fin mai, elle part à la retraite. Dans un entretien (pp. 4 et 5), elle parle des défis posés par les durcissements successifs de la loi sur l'asile en Suisse.

La présence des aumôniers s'inscrit également dans les relations entre l'État et les Églises, ou « organisations religieuses », fixées par la nouvelle loi sur la laïcité (2019). Le statut et le fonctionnement des aumôneries varient selon les institutions. Récemment, un article de presse de l'agence Protestinfo a mis le feu aux poudres en revenant sur la remise en question de la présence d'une aumônerie à l'Université, au nom de la laïcité, par une députée du Grand Conseil (page 9). L'article, repris par la Tribune de Genève, a suscité de nombreux courriers de lecteurs. Si d'aucuns saluaient le travail des aumôniers de l'Uni, d'autres dénonçaient une présence « hors la loi » ou un « prosélytisme implicite ». Pourquoi une telle levée de boucliers ?

Après l'émoi suscité par l'engagement des Églises lors de l'initiative pour des multinationales responsables, il est intéressant de voir que l'on accorde encore aux Églises une certaine attention, une influence, fût-elle dérangeante. N'est-ce pas aussi une bonne nouvelle ?

Silvana Bassetti



DANS CE NUMÉRO

ARTICLES

ASILE : Œuvrer pour le respect de la dignité de tous	4-5
HOMMAGE : Jean François Cherpit, « Jef »	6-7
VICARIAT : Les trésors de nos archives	8
LAÏCITÉ : Aumônerie de l'Uni, présence questionnée	9

RUBRIQUES

Vicaire épiscopal	2
Opinion	3
Annonces	10-11
À Genève	12
Diocèse	13
En bref	14-15
Agenda	16

LES STRUCTURES CHANGENT, MAIS LA MISSION CONTINUE

Mgr Charles Morerod a décidé de remplacer les vicaires épiscopaux par des représentants de l'évêque pour la conduite des cantons. Ce changement a été amorcé l'an passé avec la nomination de Marianne Pohl pour la partie alémanique du canton de Fribourg. Il se poursuit cet été pour la partie francophone de Fribourg, ainsi que pour les cantons de Vaud et de Neuchâtel. Pour Genève, la mutation se fera en 2022. J'ai en effet proposé à notre évêque d'aller jusqu'au bout du mandat de cinq ans qu'il m'a confié à plein temps en 2017, car j'ai la conviction que cela permettra une meilleure transition pour notre Eglise cantonale, en intégrant progressivement la nouvelle organisation diocésaine.

Pourquoi un tel changement ? La première idée forte de notre évêque est de « remettre » ses vicaires épiscopaux en paroisse, pour qu'ils puissent animer des pôles paroissiaux attractifs « où les gens ont envie de revenir ». Il souhaite aussi plus de « transversalité » diocésaine. A l'instar de la cellule Covid qui fait un travail remarquable, il devrait y avoir, par exemple, une commission diocésaine pour les nominations.

« Le plus important est la mission confiée à chacune et chacun »

Les structures changent. Mais nous savons que le plus important est la mission, confiée à chacune et chacun, au service des femmes et des hommes de ce canton, pour l'annonce de l'Évangile, l'aide aux plus pauvres et la sanctification par la liturgie et les sacrements. Nous pouvons continuer de nous laisser inspirer par nos *Orientations cantonales 2019-2023*, afin que la Bonne Nouvelle puisse se déployer, en soignant l'hospitalité à la suite du Christ, en posant des gestes pastoraux visibles et créatifs qui reflètent la profondeur de l'Évangile, et en prenant des moyens pour rester heureux-se dans notre engagement en Eglise.

C'est bien ainsi que la mission se poursuivra dans la future « Région diocésaine du canton de Genève » !

Abbé Pascal Desthieux
Vicaire épiscopal

Lire aussi en page 13



AGENDA DU MOIS DU VICAIRE EPISCOPAL

Quelques événements
en juin :

Messe festive du catéchuménat

Dimanche 13 juin à 18h00
Eglise Saint-Martin (Onex),
en reconnaissance pour
Thérèse Habonimana,
responsable de ce service
et qui partira à la retraite
cet été.

Messe de clôture de l'Année pastorale

Mardi 15 juin 11h00
à Troinex
avec la Pastorale de la
santé (remise des mandats
des aumôniers)

**Messe du Vicariat
Chaque mardi à 8 h** au
Vicariat épiscopal
13, rue des Granges

Messe à la Basilique Notre-Dame

Chaque mercredi à
18 h 30 à la
Basilique Notre-Dame.

LA FAMILLE, CELLULE DE BASE

Il est devenu banal de souligner à quel point la famille est en crise. A la suite des idéologies de mai 1968 certains aujourd'hui estiment qu'on ne peut plus définir ce qu'est un homme ou une femme, et encore moins ce qu'est le mariage et la famille. On peut contester certaines formes de vie familiale issues du passé mais l'essentiel, au-delà des contextes ne reste-t-il pas le même ? Un couple ne désire-t-il pas vivre l'amour dans une cellule de vie où les enfants apprendront à se construire ? La Bible qui met en scène dans la Genèse l'institution du mariage comme bénédiction de Dieu ne nous donne cependant pas de modèle de famille clé en mains qu'il suffirait de reproduire intemporellement. Ainsi, le mot hébreu qui recouvre cette réalité est « *mishpaha* », qui signifie la parenté au sens large. Les Africains sont plus aptes que les Occidentaux à ressentir cette réalité intergénérationnelle plus communautaire que la famille nucléaire (père, mère, enfant). Lors de la présentation de Jésus au temple, l'évangéliste prend bien soin d'associer la consécration du nouveau-né à la présence de Symeon et Anne, deux anciens du peuple, témoins d'une histoire collective en cours et d'une espérance à venir. Aujourd'hui, le lien entre générations est souvent faible, et l'absence fréquente du père fait que des enfants en croissance manquent de repères structurants. Dès les années 80, durant mes 10 années de prêtre-éducateur sur le terrain social genevois, comme plus tard durant ma période d'aumônier de Champ Dollon, j'ai souvent constaté à quel point les jeunes délinquants avaient au départ, dans un cadre de vie déficient, manqué d'une saine autorité parentale. Il ne faut pas pour autant idéaliser les messages bibliques sur la famille, car la Parole de Dieu est toujours hyper réaliste sur les comportements humains, afin d'ouvrir des perspectives de salut venant de Dieu : Caïn et Abel sont deux frères en conflit allant jusqu'au meurtre, Joseph est vendu par ses frères, David vole la femme d'un autre par des moyens exécrationnels, et les profils ne manquent pas pour dépeindre

une humanité en manque de forces intérieures et donc de valeurs essentielles à la vie.



Alain René Arbez

Si le cadre familial assure la durabilité des liens affectifs mutuels, on voit Jésus qui en dépasse l'aspect formel, lorsqu'il dit : « *Qui sont ma mère, et mes frères ? Ceux et celles qui accueillent la Parole de Dieu et la pratiquent !* ». L'accent est mis sur la qualité de vie et la relation au transcendant. Or on entend parfois des jeunes parents dire, entre autres projets, qu'ils veulent « faire un enfant »... Expression inappropriée, car l'engendrement nous dépasse et se reçoit comme un cadeau du ciel. Khalil Gibran l'a tellement bien évoqué lorsqu'il écrit dans sa poésie intitulée « Le prophète » : « *Vos enfants ne sont pas vos enfants, ils sont les fils et les filles de l'appel de la Vie à elle-même... Vous pouvez accueillir leurs corps, mais pas leurs âmes, car leurs âmes habitent la maison de demain !* ». Dans le même sens, Françoise Dolto médite sur la Sainte Famille : alors que les apparences peuvent donner l'impression d'une famille décalée par rapport aux réalités, (Marie qui est vierge, Joseph qui n'est pas le père biologique de Jésus), la psychanalyste estime qu'en fin de compte, c'est un message salvateur autour du sens profond de la paternité et de la maternité. Il n'y a entre eux aucun sentiment de possession, mais au contraire un accueil maximal à la Parole de Dieu. On ne doit pas – dit-elle – faire la confusion entre père et géniteur, car seuls seront de vrais pères ceux qui s'affirment capables d'« adopter » leur enfant dans une démarche d'humilité. Avec la crise des pères dans la société d'aujourd'hui, on peut remarquer combien la prophétie de Malachie est pertinente : « *Dieu ramènera le cœur des pères vers les fils et le cœur des fils vers les pères* » (Ml 4). La communauté chrétienne jouera un rôle prometteur dans le rapprochement entre générations, car l'Eglise est une famille de familles.

Abbé Alain René Arbez

ASILE: ŒUVRER POUR LE RESPECT DE LA DIGNITÉ DE TOUS

*Jeune, elle rêvait de devenir archéologue ou de faire de la médecine. En lieu et place, elle a été engagée par l'Église catholique romaine à Genève et depuis 2004 elle est un des visages de l'Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile et des réfugiés (AGORA). Fin mai, **Nicole Andretta**, aumônière de l'AGORA, part à la retraite. Dans un entretien, elle raconte son parcours et les défis de l'asile.*

Quelle était la profession dont vous rêviez quand vous étiez enfant ?

A l'époque du collège, je m'intéressais à l'archéologie, à l'histoire, également à la recherche médicale. Par la suite j'ai suivi une formation de laborantine en biologie dans le souci d'être rapidement indépendante. J'ai exercé dans ce domaine durant dix ans, jusqu'à la naissance du deuxième de nos trois enfants. Je n'avais, alors, jamais pensé travailler en Eglise ou dans le domaine de l'asile. Vers 40 ans, j'ai commencé à réfléchir à la question de la migration. Je suis issue d'une famille d'origine italienne. Mes grands-parents maternels sont arrivés à Genève avant la Première Guerre mondiale et du côté paternel, durant l'entre-deux-guerres. Contrairement à mes beaux-parents qui ont vécu comme émigrés les initiatives Schwarzenbach, ma famille avait été plutôt bien reçue. J'ai réalisé que j'avais quelque chose à transmettre de la «Suisse qui sait accueillir».

Quelle était votre rapport à la foi, la religion et l'Église ?

Ma grand-mère possédait un livre d'Histoire sainte avec des images. Elle m'expliquait ce que signifiait ces illustrations en me racontant les histoires de l'Ancien testament. De là est né ma passion pour la Bible, cet immense ouvrage constitué de rencontres et d'expériences de vie.

Dès l'adolescence, j'ai participé à diverses activités dans ma paroisse. Plus tard, j'ai été catéchiste. J'ai fait la connaissance de mon futur mari à Lourdes où nous étions tous deux brancardiers.

Aviez-vous d'autres engagements ?

J'ai donné bénévolement des cours de français aux personnes venues d'ailleurs à l'Université populaire du canton de Genève. J'ai pu prendre conscience des problèmes que rencontraient les personnes sans statut

légal. A la même période, j'ai suivi l'AOT (Atelier œcuménique de théologie). Je suis devenue animatrice, puis membre du comité. Cette formation m'a permis de mettre en lien les différents aspects de mon parcours de vie

et a éveillé en moi le besoin de faire quelque chose de concret pour la société. Le pasteur Jean-Pierre Zurn était, à l'époque, à la fois le directeur protestant de l'AOT et le théologien-coordonateur de l'AGORA. Il m'a demandé, un jour, si j'étais intéressée par un travail à l'aumônerie. Cette demande m'a surprise et prise au dépourvu. Puis, j'ai entendu, lors d'un cours, Jean-Pierre affirmer : «Une parole de foi, c'est aussi une parole politique», j'ai alors décidé d'accepter. En 2004 l'Église m'a engagée.

L'AGORA offre une présence afin d'aider les personnes qui ont fui leur pays. Que reprenez-vous de votre engagement ?

Je connaissais déjà la situation des migrants sans statut légal, mais peu les problèmes des réfugiés. Avec le temps et les durcissements des lois de l'asile et des étrangers, j'observe que les deux réalités se rejoignent souvent. La Bible ne marque d'ailleurs pas de différence entre les étrangers qui fuient la guerre, les persécutions ou les difficultés économiques. A l'AGORA j'ai pris conscience la complexité. Rien n'est tout blanc ou tout noir. Les versets de Matthieu 25...*j'étais un étranger et vous m'avez accueilli...mais aussi j'étais un étranger et vous ne m'avez pas accueilli...*



m'accompagnent en permanence. En tant que lieu d'Église, nous devons témoigner d'un accueil inconditionnel, alors que la politique approuvée par le peuple suisse se positionne régulièrement contre. La tension entre accueil et non accueil est inévitable. Nous travaillons sans cesse à bouger le curseur, cherchant des arguments solides et cohérents qui appuient nos actions pour davantage d'ouverture. Je reste convaincue qu'il est impératif de défendre la dignité humaine et le respect de la personne, sans cela c'est toute la société qui est blessée. C'est aussi le rôle de l'AGORA d'interpeller les autorités ecclésiales sur ces questions. Sur ce plan j'ai appris à faire preuve de constance et de persévérance : ne jamais baisser les bras !

L'AGORA a-t-elle changé ces 15 dernières années ?

L'AGORA a dû constamment s'adapter aux durcissements successifs de la loi sur l'asile. Créée tout d'abord pour accueillir des nouveaux arrivants, l'aumônerie accompagne également les requérants d'asile dans l'attente, souvent très longue, de la décision concernant leur besoin de protection. Elle offre aussi un soutien pour les personnes en détention administrative qui doivent quitter la Suisse. Ainsi qu'une présence auprès de celles dont le renvoi n'est pas exécutable et qui n'ont pas le droit de travailler, mais doivent vivre avec une aide d'urgence dans des conditions de vie difficiles et sans perspectives d'avenir.

Outre l'équipe expérimentée de nos fidèles bénévoles, de plus en plus de jeunes nous proposent leurs services comme civilistes, stagiaires ou dans le cadre d'un travail de maturité, bachelor ou master. Au fil des rencontres, les liens se sont multipliés.

Le réseau autour de l'AGORA s'est considérablement agrandi. Nous collaborons avec de nombreuses associations, les services publics du canton et certaines communes. Notre accompagnement est bien reconnu. Toutefois, si, au niveau cantonal, de nombreux groupes d'accueil issus de la société civile se sont constitués pour rencontrer et soutenir les exilés, ce n'est pas l'objectif de la Confédération. La nouvelle restructuration de l'asile tente d'éloigner toujours plus la population des demandeurs d'asile hébergés dans les nouveaux centres fédéraux.

Dans ces situations complexes et difficiles comment garder l'élan ?

La force nous vient des personnes que l'on rencontre et qui, malgré ce qu'elles traversent témoignent d'une grande confiance en la vie. Cela rejoint et consolide notre foi en la Résurrection.

Je pense souvent à un jeune guinéen, Abdi. Arrivé en Suisse encore mineur, il avait fréquenté les classes d'accueil. Au moment de sa majorité, il a reçu une réponse négative à sa demande d'asile alors qu'il venait juste de décrocher une place de stage. Parce qu'il était débouté et malgré moults efforts pour plaider sa cause, il a dû interrompre sa formation. Après un an d'inactivité forcée, il a choisi la clandestinité. En partant, il m'a dit : «La Suisse ne m'a pas donné de papiers, mais elle m'a donné l'instruction J'ai appris à lire et écrire, c'est quand même quelque chose». Il m'a laissé son bulletin scolaire en souvenir. Je l'ai toujours conservé.

Depuis une année, un groupe de travail de la coordination-asile.ge cherche à sensibiliser les autorités du canton sur la situation des jeunes déboutés en rupture de formation dont le renvoi n'est pas forcément exécutable. On en compte, à ce jour, plus d'une soixantaine à Genève. Peut-être les choses vont-elles changer ? Pour Abdi, cela n'a pas été possible. Il nous a transmis, cependant, la force et l'énergie de continuer à nous battre pour d'autres.

Quelle sera la suite de votre parcours ?

Je vais rejoindre, en tant que tutrice bénévole, l'association Reliance, qui accompagne dans leur scolarité des jeunes et des enfants, issus pour la plupart de la migration. Pour la suite ? On verra ! Je me réjouis de partager ailleurs et avec d'autres ce que j'ai reçu pendant toutes ces années.

Je suis reconnaissante à l'Église d'avoir renforcé l'AGORA en engageant, il y a sept ans, une deuxième aumônière Ghada Hachiche-Kariakos. Et de la soutenir, aujourd'hui, dans sa formation d'assistante pastorale. En partageant avec nous son expérience de vie, Ghada a enrichi toute l'équipe de l'aumônerie. Je remercie également le Vicariat d'avoir favorisé un passage de témoin tout en douceur avec Virginie Hours qui va me succéder.

Propos recueillis par Sba

HOMMAGE À JEAN FRANÇOIS CHERPIT, « JEF »

L'abbé Jean-François Cherpit, Jef, a été emporté par une douloureuse maladie à l'âge de 62 ans, le dimanche 25 avril dernier. La messe d'enciellement a été célébrée le 30 avril dans l'intimité de la famille, d'un cercle d'amis et de quelques confrères : Mgr Charles Morerod, évêque diocésain, le père Luc Ruedin, l'abbé Pascal Desthieux, Vicaire épiscopal, les abbés Claude Doctoreanu, Giovanni Fognini, Pascal Gobet et Richard Arnold.



©cath.ch

Un geste de lumière et de communion a ouvert la messe d'À Dieu à l'abbé Jean-François Cherpit, présidée par Mgr Charles Morerod dans la chapelle du Centre funéraire de Saint-Georges de

Genève. Les représentants des quatre paroisses qui composent l'Unité pastorale (UP, St-Antoine-de-Padoue, Ste-Jeanne-de-Chantal, St-Hippolyte et St-Nicolas /St-Jean XXIII) ont ainsi apporté une bougie allumée auprès du cercueil. Au terme de la cérémonie, ces mêmes bougies ont rejoint les quatre paroisses de l'Unité pastorale que l'abbé Cherpit, Jef, avait rallié en 2018 comme curé modérateur. « Un symbole de la lumière que nous avons reçu de Jef et de la lumière de Dieu », a souligné l'évêque diocésain.

Sobre, émouvante et rythmée par des moments musicaux, la célébration a entendu les témoignages de Christophe, frère de Jef, avec un texte de Christiane Singer, et de Guillaume, filleul du prêtre disparu, Guillaume, se souvenant de la sérénité et le calme intérieur qu'il recevait de Jef, « mon père spirituel ».

Il est bon d'être ensemble

« Il est bon d'être ensemble, d'être ici », a fait valoir le père Luc Ruedin en s'adressant, lors de l'homélie, à la famille, aux amis, « et spécialement toi Marie-Dominique, l'amie de cœur fidèle de Jean-François », et à toute l'assemblée, limitée à 50 personnes en raison des contraintes sanitaires de la pandémie.

Le regard au loin, le désir vif et le pas alerte, Jef, « l'ami de Saint-François », allait sur le

chemin, « aimanté » par Celui qui l'avait « touché, appelé », a rappelé Luc Ruedin, en évoquant les nombreux pèlerinages de Jean-François sur les routes de Compostelle, Assise ou Jérusalem, puis ses formations multiples, ses expériences variées, son ministère de prêtre et son attachement à l'Évangile, et tout particulièrement à la première lettre aux Corinthiens (1 Cor 15:1) sur la force de la Résurrection. L'amour de Jésus t'a emporté et tu l'as communiqué». Et « tu as nourri le peuple de Dieu ».



« Jef, ta vie d'homme, ton ministère de prêtre, combien de fois ne l'as-tu pas placé dans le sillage de ton ami et ton maître Jésus le Christ ? Puisses-tu maintenant entrer pleinement en Son Royaume dans Sa Paix et Sa joie ! ».

Merci Jef !

Dans les témoignages écrits, les membres de l'Unité pastorale ont rendu hommage au « berger », accompagnateur bienveillant et soucieux de chacune de ses brebis, à ses qualités de cœur, sa largesse d'esprit, ses capacités d'écoute et de réconfort. « Tu veillais dans tes célébrations à ce que la nourriture dont nous avons besoin soit verte et fraîche, comme l'herbe des prés ».



Jean-François Cherpit

Jean-François Cherpit est né le 31 mai 1958 et a été ordonné prêtre le 4 octobre 1992. De 1992 à 1995, il a été vicaire à la paroisse du Sacré-Cœur de Lausanne, puis dans les paroisses Saint-Amédée et du Sacré-Cœur de Lausanne de 1995 à 1996. Il a ensuite été, de 1996 à 2005, curé in solidum auprès de la paroisse Saint-Amédée de Lausanne et des communautés de Cugy et Froideville. De 2005 à 2009, il a été prêtre auxiliaire au sein du secteur des Montagnes neuchâtoises et responsable de l'équipe cantonale de catéchèse (Neuchâtel). Il a ensuite été curé in solidum au sein de l'unité pastorale Mont-Blanc et aumônier des prisons de 2009 à 2018 avant d'être nommé curé modérateur de l'unité pastorale Nations – Saint-

Jean et archiprêtre de l'archiprêtré de l'Immaculée-Conception et Saint-Anthelme de 2018 à 2021. « Il a complété son ultime pèlerinage le 25 avril 2021, à 15h, le dimanche du bon pasteur, à l'unité de soins palliatifs des HUG à Bellerive », selon les mots de ses amis.

(Sba)

EN SOUVENIR DE JEF

Quelques images reçues en hommage à l'abbé Jean-François Cherpit.



ACTUALITE

LES TRÉSORS DES ARCHIVES DU VICARIAT

Toutes les archives du Vicariat datant d'avant 1900 seront prochainement versées aux Archives du Canton. Avant ce déménagement, l'Église catholique romaine-Genève (ECR) a confié les documents à l'entreprise Docuteam pour leur tri, leur classement et traitement. Récit de la visite des locaux de Docuteam à Yverdon-les Bains.

En ce 22 avril, nous nous rendons dans les locaux de Docuteam, autrefois Les Ateliers Merlin d'Yves Yersin, le réalisateur des "Petites Fugues", sis dans l'ancienne entreprise Leclanché. Nathalie et Vanessa nous accueillent et nous guident entre les étagères de cartons et de documents en cours de traitement. Vanessa Bilvin-Krause est archiviste et Nathalie Guillod-Falconet membre de la direction de Docuteam, l'entreprise à qui le Vicariat épiscopal a confié l'ensemble des archives antérieures à 1900 pour leur tri, leur classement et un reconditionnement pour leur conservation.

Pages d'histoire et anecdotes

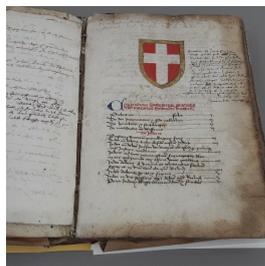
Il s'agit de dossiers de toutes sortes et de provenances diverses : correspondances avec les fidèles, les paroisses, les autorités ou le Vatican, documents officiels ou administratifs, écrits sur le protestantisme, sermons et pièces diverses. Les pages d'histoire se mêlent aux anecdotes, comme celles que relatent les documents sur le Kulturkampf ou sur les prêtres "intrus", qui avaient accepté les conditions de la Révolution, les lettres signées par saint François de Sales, Germaine de Staël, ou encore les fiches d'emprunt de la Société de lecture de Genève, signées par Henry Dunant !



Un minutieux travail d'analyse permet de classer les documents en fonds, séries et dossiers, expliquent Vanessa et Nathalie à la petite délégation du Vicariat, composée de Nathalie Martinoli, archiviste, Frédéric Chevalier, adjoint du Secrétaire général, et

vosre fidèle rédactrice.

Pour les textes manuscrits, « une fois que l'on a identifié une graphie, cela nous aide à identifier l'auteur du manuscrit », précisent les archivistes. Vanessa et Nathalie de Docuteam mentionnent le bon état des documents du Vicariat constitués, avant 1850, essentiellement de papier chiffon et de parchemin et composés de plusieurs fonds pa-



trimoniaux, avec des pièces manuscrites et imprimées. En voici quelques-uns : les documents en partie réunis par Jules Vüy (1815-1896), avocat, politicien et écrivain carougeois, in-

cluant entre autres des actes notariés et des documents concernant les relations de l'institution avec différentes entités ; ceux du curé Jean-François Vuarin (1769-1843) ou encore ceux relatifs à l'évêque et cardinal Gaspard Mermillod (1824-1892).

En route vers les Archives d'État

« Le projet d'archivage permettra de trier, classer, décrire et conditionner pas moins de 16 mètres linéaires de documents auxquels chercheurs, historiens, théologiens et autres fervents amateurs pourront accéder. Ces documents seront répertoriés dans la base de données des archives de l'État de Genève », explique Nathalie Martinoli. « Cette disponibilité contribuera à renforcer la visibilité de l'Église catholique dans le patrimoine historique genevois, à stimuler la recherche scientifique, à étoffer les connaissances sur le pluralisme religieux et idéalement favorisera la compréhension et le respect mutuels des différentes communautés », ajoute-t-elle.

Les archives postérieures à 1900 restent au Vicariat qui conserve ainsi les archives courantes (1 an), intermédiaires (2-10 ans), définitives ou historiques (dès 11 ans).

(NM/ Sba)

LAÏCITÉ : LA PRÉSENCE DE L'AUMÔNERIE DE L'UNI QUESTIONNÉE

Dans une question au Conseil d'Etat l'année dernière, une députée dénonçait le fait que l'aumônerie œcuménique utilise des locaux universitaires, alors que la loi sur la laïcité "interdit toute forme de prosélytisme au sein de l'Etat". Qu'en-est-il aujourd'hui ? Et quel est l'impact de la loi sur la laïcité sur la mission des autres aumôneries du canton ?

Déjà présente sur le campus de l'Université depuis les années 1940, l'aumônerie œcuménique (catholique et protestante) de l'Université de Genève devra-t-elle quitter l'arcade de l'Uni-mail en vertu de la loi de laïcité de 2019 ? Dans une question urgente soumise au Conseil d'État, le 30 mars 2020, la députée du parti libéral-radical Natacha Buffet-Desfayes demandait au Conseil d'État d'indiquer « la base réglementaire ou légale qui permettrait à une organisation religieuse – telle que l'aumônerie de l'université – d'utiliser les locaux et les structures étatiques de l'université » et « en l'absence de base légale ou réglementaire » d'indiquer « dans quels délais l'aumônerie de l'université sera fermée et ses locaux restitués à la mission universitaire ».

Le 3 juin 2020, le Conseil d'État, tout en soulignant que l'aumônerie offre un service de nature sociale reconnu par l'université, annonçait qu'il comptait « engager avec le rectorat de l'université une réflexion sur ces questions ». Un article de presse a récemment mis le feu aux poudres et suscité nombre de courriers de lecteurs.

La présence des aumôneries est traitée par l'article 8 de la **loi sur la laïcité**. Il stipule que « Le canton, ainsi que les communes pour les établissements qui les concernent, permettent l'accès gratuit à un accompagnement philosophique, spirituel ou religieux, culturel ou non, pour les personnes qui le souhaitent, accueillies au sein d'un établissement public médical, d'un établissement médico-social ou pour personnes en situation de handicap, ainsi que pour celles retenues au sein d'un lieu de privation de liberté ». Pour les uns, dont la députée PLR, cette liste de critères est exhaustive et aucun ne s'applique à l'aumônerie. Pour d'autres, dont le Conseil d'État dans sa réponse du 3 juin 2020, cette disposition n'interdit pas un accompagnement dans d'autres contextes, comme celui proposé par l'aumônerie de l'Université. Le Rectorat

rappelle que l'aumônerie n'a pas accès aux adresses électroniques des étudiants, les informations concernant les services à la communauté universitaire étant

modérées par le service de communication. Les locaux de l'aumônerie sont séparés de l'Université : « il s'agit d'une arcade du bâtiment qui donne sur l'extérieur et les Églises catholique romaine et protestante payent un loyer auprès de l'État », fait valoir Anne Laufer, responsable des Affaires publiques de l'Université de Genève.

Néanmoins, l'Université a dû répondre à quelques questions du Conseil d'État et dans ce contexte « nous avons proposé de rédiger une charte. Elle permettra de mettre noir sur blanc les relations entre l'Université et l'aumônerie. Le texte est en cours de rédaction et sera discuté avec le comité d'éthique et de déontologie, instance indépendante. La charte sera finalisée d'ici la fin de l'année », précise Mme Laufer.

Organisées par Sr Rossana Aloise et le pasteur Jean-Michel Perret, les activités de l'aumônerie (rencontres, entretiens individuels, un repas du vendredi et un groupe gospel) sont ouvertes à tous les membres de la communauté universitaire, dans le respect de leurs convictions.

Sous les feux des projecteurs malgré elle, l'aumônerie du boulevard Carl-Vogt n'est pas la seule à être impactée par l'entrée en vigueur de la loi sur la laïcité. Selon les nouvelles dispositions, les Églises doivent entreprendre des démarches auprès de l'Etat pour établir des conventions réglant la présence des aumôniers et demander l'agrément pour chaque aumônier. Ces démarches sont notamment en cours pour les aumôniers d'hôpital et des prisons. (Sba)



L'arcade de l'aumônerie

FORMATION THÉOLOGIQUE OUVERTE À TOUTES ET TOUS

La 25ème volée de l'Atelier œcuménique de théologie (AOT) commencera en septembre sur le thème :

Dieu aujourd'hui ? Entre incertitudes et confiance

de septembre 2021 à juin 2023

Le parcours de formation se déroule en six trimestres correspondant aux périodes scolaires à Genève, selon trois axes de formation :

des cours hebdomadaires, le lundi de 14h à 16h ou de 19h à 21h, donnés par un tandem d'enseignant.e.s

- des rencontres mensuelles en groupes d'une dizaine de personnes avec un.e animatrice/teur et un.e enseignant.e (en lieu et place des cours)
- des entretiens personnels pour celles et ceux qui le souhaitent
- par ailleurs, trois samedis de rassemblement (de 14h à 18h) par année donnent aux participant.e.s l'occasion de se retrouver et de célébrer ensemble.



Finances : Le prix du parcours s'élève, par trimestre, à CHF 270.– par personne/ CHF 430.– par couple (soit CHF 810.–/CHF1290.– par année) .

Jeunes en formation ou en recherche d'emploi CHF 135.– par personne par trimestre.

Début des cours : samedi 18 septembre 2021, 14h à 18h

au Centre Protestant de la Jonction (CPJ) 24, rue Gourgas, 1205 Genève.

Les inscriptions sont ouvertes !

Informations : Secrétariat de l'AOT 14, rue du Village-Suisse 1205 Genève

Tél. : (+41) 22 807 27 37 E-mail : secretariat@aotge.ch Site: www.aotge.ch

SPIRITUALITÉ: DANSE AVEC LA CRÉATION

Dans la ronde du Vivant et des vivants !

Pratique ancestrale, la danse nous offre l'occasion de nous reconnecter à nos liens fondamentaux : avec la nature, avec soi-même, avec les autres et avec Dieu.

La complexité des temps que nous vivons, nous oblige à acquérir une certaine souplesse et nous invite à cultiver l'espérance au milieu des incertitudes du moment présent, voire à apprendre à « danser avec l'incertitude », selon les mots de l'écophilosophe Joanna Macy.

Pendant ces trois rencontres, en mettant en résonance notre expérience avec la sagesse des textes bibliques, les impulsions qui nous viennent de l'écospiritualité et de la Laudato si, nous exprimerons – à travers le mouvement – l'émerveillement et la gratitude, les peines et l'espérance qui nous habitent et qui nous relient au Vivant et à tous les vivants !



QUAND : les vendredis 4, 11 et 18 (ou 25) juin 2021, de 18h30-20h30

OÙ : Paroisse Sainte-Marie-du –Peuple, Avenue Henri-Golay 5, 1203 Genève

ANIMATION : Nicole Häring (danseuse et praticienne Feldenkrais© et Federica Cogo (théologienne, animatrice pastorale)

PRIX : entre 60 et 100 CHF (participation responsable)

AVS, AI, étudiant(e)s, etc., 40 CHF

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : spiritualite@cath-ge.ch

ou 077 441 17 80 (Federica Cogo)

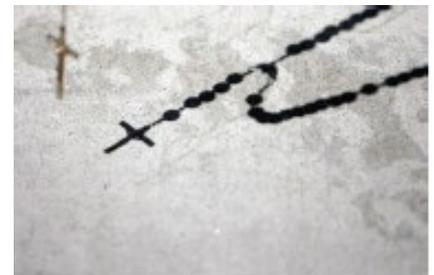
Si le temps nous le permet, une partie de l'activité aura lieu à l'air libre.

COMMENT VIVRE EN CHRÉTIEN-NES DANS UNE EGLISE OÙ EXISTE L'ABUS ?

En réponse à l'appel du pape François « pour la lutte, à tous les niveaux, contre les abus, dans le domaine sexuel comme dans d'autres domaines, de la part de toutes les autorités comme des personnes individuelles », le Service de la formation (Forme) de l'Église catholique romaine à

Genève organise **trois soirées** qui vont permettre de :

- définir le harcèlement, poser des limites claires,
- réussir à parler d'un sujet jusqu'alors tabou,
- situer la responsabilité de l'Église au travers de l'Histoire,
- nommer la crise que traverse notre Église
- et trouver des ressources pour y faire face



DATES: les mardis 8, 15 et 22 juin de 19h à 21h

LIEU: salle paroissiale de Saint-Antoine-de-Padoue
16, Rue Schaub 1202 Genève

ANIMATION: Anne Deshusses-Raemy, Dominique Kuner,
Bruno Fuglistaller sj, Beat Altenbach sj

INSCRIPTION : Anne Deshusses-Raemy, 076 693 36 02, formation@cath-ge.ch

MÉDITATION ET SPIRITUALITÉ : « DONNE-MOI DE CONNAÎTRE TON NOM ! »

Après deux modules dédiés à s'entraîner à la « pleine présence » à soi et aux autres, ce troisième parcours sera consacré à approcher le mystère du « Tout-Autre ». La pratique méditative s'inspirera des textes issus de la spiritualité chrétienne.

Chaque soirée prévoit un temps de méditation guidée, suivie d'un temps d'enseignement et de partage.

Le module est complété par deux demi-journées en plein air.



ANIMATION : Lia Antico, docteure en Neurosciences cognitives et affectives à l'Université de Genève, enseignante Mindfulness (Brown University, USA) et animatrice à l'Atelier Œcuménique de Théologie (AOT).

Les jeudis 3, 10, 17 juin 2021 de 19h30 à 21h00 à la Paroisse Ste-Marie-du-Peuple
Av. Henri-Golay 5, 1203 Genève ou en visioconférence.

Le samedi **26 juin 2021**, de 11h00 à 17h00, dans les alentours de Genève

Le samedi **3 juillet 2021**, de 11h00 à 18h00, à Gland

PRIX (pour les trois soirées) : 50-80 CHF (selon vos possibilités) ;
étudiants, AVS, AI : 30 CHF.

PRIX (pour les deux demi-journées) : libre participation aux frais d'animation à verser sur place + frais de déplacement à Gland.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : spiritualite@cath-ge.ch
ou 077 441 17 80 (Federica Cogo)

Service de la spiritualité de l'Église catholique romaine à Genève

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ECR SE PENCHE SUR LES COMPTES 2020

**EGLISE
CATHOLIQUE
ROMAINE**
GENÈVE

Au vu des mesures sanitaires toujours en vigueur, l'Assemblée générale de l'Église catholique romaine - Genève (ECR), prévue le 2 juin, se déroule encore une fois hors présence physique. Les membres, appelés à approuver les comptes 2020 et pourvoir à l'élection ou la réélection de membres du comité ECR ou de l'Assemblée, se sont donc prononcés par écrit.

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire, aura été exceptionnelle à plus d'un titre. « Exceptionnelle au niveau du résultat final, qui grâce à un legs de deux villas, permet à l'ECR de clôturer l'exercice avec un bénéfice conséquent », de CHF, 3'688.673. -, en dépit d'un résultat d'exploitation en rouge, écrivent Dominique Pittet, Secrétaire général, et Philippe Frésard dans la présentation du rapport.

Pour 2020, le rapport de gestion indique un résultat d'exploitation déficitaire de CHF 3'392 188. -, un résultat immobilier net de CHF 2.982.793.- et un résultat financier net avec une perte de CHF 304.458.-. C'est donc grâce à un résultat extraordinaire de CHF 4.402.526.- que le résultat peut afficher un bénéfice de plus de 3,5 millions de francs.

Les chiffres du bilan 2020 restent toutefois « pauvres et limités pour exprimer ce qui a été vécu l'an passé, pauvres pour dire que l'extraordinaire n'est pas dans le résultat final, bénéficiaire, de l'exercice, mais bien dans cet élan de fraternité, de générosité et d'entraide qui anime notre Église et nos communautés », soulignent Dominique Pittet et Philippe Frésard.

LE VICAIRE ÉPISCOPAL BÉNÉVOLE AUX DIMANCHES SOLIDAIRES

Le dimanche 2 mai, l'abbé Pascal Desthieux, Vicaire épiscopal, a rejoint l'équipe de bénévoles qui animent les dimanches solidaires à la paroisse Sainte-Clotilde de La Jonction.

Chaque dimanche toute personne dans le besoin peut venir pour savourer un repas chaud, à consommer sur place ou à emporter et se rendre dans le vestiaire pour prendre quelques habits, chaussures et produits d'hygiène.

« Je suis frappé par la diversité des personnes accueillies. Des gens qui viennent de partout, mais aussi des Suisses et des Européens, un aîné qui révèle fièrement ses 89 ans, une mère avec six de ses huit enfants. On parle espagnol, anglais, français. J'ai croisé quelques musulmans prenant un repas à emporter qu'ils consommeront le soir, car ils font le ramadan », a témoigné l'abbé Desthieux dans un texte pour la revue Grandir.

Parmi les bénévoles figure Liliana Buendia (cf. photo), réceptionniste et aide-comptable au Vicariat épiscopal de la rue des Granges, présente tous les dimanches à l'accueil pour prendre le noms des personnes et rappeler le respect des mesures d'hygiène.

Les dimanches solidaires se poursuivent de semaine en semaine avec une moyenne de 200 repas servis ou distribués à chaque rendez-vous. (cf. *Courrier pastoral du mois de mai*).





DU NOUVEAU DANS LE DIOCÈSE - NOMINATIONS

Mgr Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a choisi de nommer des laïcs et diacre comme représentants de l'évêque pour les régions diocésaines de Fribourg (partie francophone), Vaud et Neuchâtel. Il nomme en outre un second vicaire général, une représentante de l'évêque pour la « vie consacrée » et un secrétaire général pour l'évêché. Mgr Morerod a nommé **représentant.e de l'évêque**, pour un mandat de cinq ans depuis le 1^{er} septembre 2021 :

- pour la région diocésaine de Fribourg francophone, **Mme Céline Ruffieux**, agente pastorale. M. l'abbé Jean Glasson, actuel vicaire épiscopal, rejoindra Vevey en tant que curé modérateur, avec mission de développer un pôle régional.
- pour la région diocésaine de Neuchâtel, **M. Romuald Babey**, diacre, agent pastoral. M. l'abbé Pietro Guerini, actuel vicaire épiscopal, retourne à Bergame (IT).
- pour la région diocésaine de Vaud, **M. Michel Racloz** (de Renens), agent pastoral et actuel délégué du vicaire épiscopal. M. l'abbé Christophe Godel, actuel vicaire épiscopal, rejoindra La Chaux-de-Fonds en tant que curé modérateur.
- Pour la région diocésaine de Genève, l'actuel vicaire épiscopal continue pour l'heure son mandat qui prend fin dans un an.
- Pour la région diocésaine de Fribourg germanophone, Mme Marianne Pohl-Henzen occupe déjà le poste de représentante de l'évêque (Bischofsdelegierte) depuis mai 2020.

Régions diocésaines : Avec le départ des vicaires épiscopaux, les territoires actuellement définis comme « vicariats épiscopaux » (Fribourg francophone, Fribourg germanophone, Neuchâtel, Vaud) seront désormais des « régions diocésaines ».

Nouveau vicaire général : **M. l'abbé Bernard Sonney**, actuel curé modérateur de l'unité pastorale Grand-Vevey et doyen du décanat St-Martin, a également été nommé vicaire général à 40% dès le 1^{er} septembre 2021. Il viendra renforcer l'équipe de l'évêque, aux côtés de l'autre vicaire général, Mgr Alain de Raemy qui se voit aussi confier le suivi fraternel et vocationnel des prêtres du diocèse, outre les missions linguistiques et la cellule d'accueil pour les prêtres venus d'ailleurs, dont il est déjà responsable.

Représentante de l'évêque pour la « vie consacrée » : **Sr Marie-Emmanuel Minot**, ancienne supérieure générale des Sœurs Hospitalières de Fribourg, a été nommée représentante de l'évêque pour la « vie consacrée ».

Secrétaire général : **M. Xavier Hemmer**, actuel secrétaire régional du Syndicat Syna Fribourg-Neuchâtel, a été nommé secrétaire général de l'évêché.

Le Service diocésain de la communication. (Lire aussi page 2)

DIOCÈSE

ASILE - LES NOMMER PAR LEUR NOM

Dans plusieurs villes de Suisse, Bâle, Zurich, Coire, Saint-Gall, Lucerne, Berne... sera lue, les 19 et 20 juin 2021, la liste des personnes décédées à l'entrée de l'Europe. Cette démarche est appelée « Beim Namen nennen » (Les nommer par leur nom).

www.beimnamenennen.ch

Dans chaque ville, l'action est soutenue par des communautés, des Eglises, des ONG... Depuis 1993, plus de 40 000 personnes, parties à la recherche d'un avenir meilleur en Europe ne sont jamais arrivées. A Genève, l'AGORA, SOS Méditerranée et Seebrücke ont unis leur force pour cette action.

La lecture de la liste des noms des personnes qui sont décédées sur les routes de l'exil se déroulera sur la place Simon-Goulart, devant le **Temple de Saint-Gervais**

le samedi 19 juin 2021 de 10h à 20h **et le dimanche 20 juin 2021** de 11h à 15h

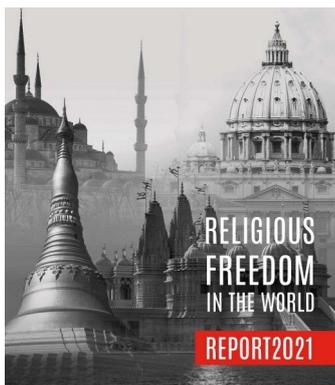
Nous aurons besoin de 8 lecteur.trices.s par heure.

Les personnes qui souhaitent participer à la lecture peuvent **s'inscrire** auprès de

Alexandre Winter : alexandre.winter@protestant.ch ; Nicole Andretta : nicole@npa.ch

ANNONCE

NOUVELLES D'ICI ET D'AILLEURS EN BREF



Aid to the
Church in Need
ACN INTERNATIONAL

20.04 (réd/com) **La liberté religieuse** est violée dans près d'un tiers des pays de la planète (31,6 %), où vivent les deux tiers de la population mondiale, selon le 15e Rapport sur la liberté religieuse d'Aide à l'Église en détresse. 62 pays sur un total de 196 sont

confrontés à de très graves violations de la liberté religieuse. Le nombre de personnes vivant dans ces pays est proche de 5,2 milliards. Les pires violations ont lieu dans certains des pays les plus peuplés au monde comme la Chine, l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh et le Nigeria.

21.04 (cath.ch) Le pape François a décidé de consacrer le mois de mai à un **marathon de prière** afin de demander à Dieu la fin de la pandémie. Le thème choisi par le pontife. « La prière à Dieu montait sans cesse de toute l'Église » (At, 12,5), est le fil rouge de l'initiative qui implique une trentaine de sanctuaires du monde entier.

26.04 (cath.ch) Les reliques de saint **Pierre Canisius** ont regagné la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg. Le jésuite fondateur du collège Saint-Michel a retrouvé l'église dans laquelle il avait si souvent prêché. Ses ossements, sortis de leur coffret le 19 avril pour intégrer un nouveau reliquaire, ont rejoint ceux de Nicolas de Myre et Nicolas de Flüe, deux autres saints chers au cœur des Suisses. Les cérémonies de translation des reliques de Pierre Canisius, mort à Fribourg en 1597, ont été aussi l'occasion de marquer la création de la nouvelle province des jésuites d'Europe centrale. « À lui, le fondateur d'innombrables écoles et collèges, l'infatigable réformateur de l'Église de son temps, nous demandons aujourd'hui son intercession et sa bénédiction pour nos confrères des 36 communautés d'Autriche, d'Allemagne, de Suisse, de Lituanie, de Lettonie et de Suède », a relevé le nouveau provincial le Père Bernhard Bürgler.

27.04 (cath.ch) Le référendum contre la révi-

sion de la loi sur le mariage a formellement abouti avec 61 027 signatures valables, a indiqué la Chancellerie fédérale. Le peuple suisse est donc appelé à voter sur la question de **l'ouverture du mariage aux couples homosexuels**. Le projet comprend également l'accès aux dons de sperme pour les couples lesbiens. La Conférence des évêques suisses (CES) reconnaît l'importance d'introduire l'égalité pour toute personne et la nécessité d'éradiquer toute discrimination. La CES soutient toutefois qu'il faut trouver des aménagements du droit actuel, plutôt que proposer un « mariage pour tous qui entraîne de nombreuses difficultés administratives, juridiques et éthiques dans sa réalisation ».

29.04 (cath.ch) Le pape François a renforcé les mesures de transparence et de **lutte contre la corruption** dans un Motu Proprio. Les employés ne pourront plus recevoir de cadeaux d'une valeur supérieure à 40 euros. Par ce nouveau texte qui entre en vigueur immédiatement, le pape souhaite renforcer des obligations de transparence aux « personnes occupant des postes-clés dans le service public » du petit État. Les cadres et administrateurs de la Curie devront notamment remplir tous les deux ans une déclaration que leurs finances sont en adéquation avec les règles éthiques établies par le Saint-Siège. De plus, les personnes occupant un poste à responsabilité ne pourront pas posséder de participations ou de biens dans des sociétés et entreprises enregistrées dans un pays figurant sur la liste des juridictions présentant un risque élevé de blanchiment de capitaux.

03.05 (cath.ch/réd.) En Belgique, près de 700 fidèles ont quitté en mars le diocèse d'Anvers et près de 2.000 personnes ont demandé l'annulation de leur inscription au baptême dans les registres des diocèses flamands du pays. En cause, leur désaccord avec l'interdiction des **bénédictions d'union de couples homosexuels** réitéré par la Congrégation pour la doctrine de la foi. D'autre part, en Allemagne une centaine de prêtres ont participé à une vaste action invitant des couples de même sexe dans leur église. En Suisse, un aumônier catholique a béni le 10 mai des couples gays dans le parc

du Platzspitz, à Zurich.

05.05 (cath.ch) Action de Carême et Pain pour le prochain ont remis à la **Banque Nationale suisse** une pétition demandant que l'institution renonce aux investissements fossiles. Les 14.000 signatures ont été recueillies dans le cadre de la Campagne œcuménique 2021 sur la justice climatique.

05.05 (cath.ch) L'église de Santa Anna, à Barcelone, offre son cloître pour permettre à des musulmans, parmi lesquels des sans-abris, de rompre le jeûne du ramadan. Les restrictions dues au Covid empêchent la population islamique de Barcelone de célébrer **le ramadan** dans les lieux habituels.

09.05 (cath.ch) « Je pense que la décision du président Biden, soutenant une levée provisoire des **brevets sur les vaccins** contre le Covid-19, est très sage », a déclaré le président de l'Académie pontificale pour la vie, Mgr Vincenzo Paglia. Saluant la prise de position du président des Etats-Unis, Mgr Paglia a souligné qu'il était important d'avoir une « une vision planétaire plutôt qu'individuelle » sur la question.

09.05 (cath.ch) Un prêtre **romand s'est marié civilement** à « son âme sœur » juste avant de mourir, fin avril. Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a concélébré ses funérailles en connaissance de cause. L'histoire est relatée dans *Le Matin Dimanche* du 9 mai 2021, avec un témoignage de la veuve du défunt. Le prêtre et sa compagne se sont connus il y a trente ans, lorsque lui était diacre et elle religieuse. Leur histoire d'amour, que la femme qualifie de « contrat entre nous et le Seigneur, une espèce de miracle », va s'écrire entre « passion platonique » et « volonté de chasteté apaisée », mais toujours « comme un moyen de se rapprocher de Dieu », lit-on dans le journal.



10.05 (cath.ch) Le Conseil national suisse a approuvé, le 5 mai 2021, l'initiative et le con-

treprojet favorisant le système du consentement présumé en matière de **don d'organes**. La commission de bioéthique de la Conférence des évêques suisses propose une troisième voie plus éthique, celle du système de « déclaration volontaire ».

10.05 (cath.ch) Après avoir élargi, début jan-



vier, les fonctions d'acolyte et de lecteur aux femmes, le pape François a institué «**le ministère laïc de catéchiste**» par le Motu Proprio Antiquum ministerium (ministère très ancien). C'est pour

« l'Église du troisième millénaire » que le pape institue le nouveau ministère de catéchiste, a expliqué Mgr Fisichella, président du Conseil pour la nouvelle évangélisation. Avec l'institution de ce ministère, a expliqué le prélat, le pape François promeut la formation et l'engagement des laïcs dans la mission.

10.05 (cath.ch) L'interdiction **temporaire de culte** prononcée en novembre 2020 par le Conseil d'État genevois, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus, n'était pas justifiée. La Chambre constitutionnelle a donné raison aux traditionalistes de la Fraternité sacerdotale saint Pie X (FSSPX) qui l'avait contestée. Par un arrêté du 1er novembre 2020, le Conseil d'État de Genève avait interdit «les services religieux et autres manifestations religieuses accessibles au public». Le prieur de l'Oratoire Saint-Joseph de la FSSPX avait déposé, un recours de droit administratif, demandant un effet suspensif. Le 4 décembre, la chambre constitutionnelle de la Cour de justice l'avait octroyé, du fait que «la mesure litigieuse constitue une atteinte potentiellement grave à la liberté religieuse ». Par un arrêt daté du 6 mai 2021, la chambre constitutionnelle a désormais statué sur le fond. Les juges genevois relèvent que si les mesures sanitaires sont strictement appliquées et que leur respect est contrôlé par un service d'ordre, rien ne permet de justifier que la pratique du culte constituerait un danger en soi.

1^{er} juin

Méditation oecuménique

« Vulnérabilité : la force du lien ».

Un temps de partage et de méditation pour clore l'année.

Mardi 1er juin de 14h30 à 16h

Paroisse Ste-Thérèse, Salle paroissiale (Av. Peschier 12-Genève)

Inscription: Mme Rouiller:

catherine.rouiller@hcuge.ch

Tous les mercredis

Prière de Taizé avec la Pastorale des jeunes

Mercredi à 12h30

Sur Zoom. Plus d'info:

<https://www.pjge.ch/taize>

Dès le 3 juin

Méditation et spiritualité : « Donne-moi de connaître ton nom ! »

Jeudis 3, 10, 17 juin 2021 de 19h30 à 21h00

Paroisse Sainte-Marie-du-Peuple

Av. Henri-Golay 5, 1203 Genève

Le samedi 26 juin 2021, de 11h00 à 17h00, dans les alentours de Genève

Le samedi 3 juillet, de 11h00 à 18h00, à Gland.

Sur inscription (cf. p. 11)

3-5 juin

Faculté de théologie Genève

Colloque « Identité et narrativité dans les littératures juives et chrétiennes anciennes »

Du 3 au 5 juin 2021

Ce colloque a lieu sous la forme d'un webinaire

Inscriptions : <https://www.unige.ch/theologie/>

[Colloque RRENAB/](#)

Dès le 4 juin

Atelier : Danse avec la création

Dans la ronde du Vivant et des vivants !

Vendredis 4, 11 et 18 (ou 25) juin 2021

de 18h30-20h30

Paroisse Sainte-Marie-du-Peuple

(Avenue Henri-Golay 5, 1203 Genève)

Sur inscription (cf. p. 10)

AGENDA DU MOIS

ÉGLISE
CATHOLIQUE
ROMAINE
GENÈVE

Dès le 8 juin

Comment vivre en chrétien-nes dans une Église où existe l'abus ?

Mardis 8, 15 et 22 juin de 19h à 21h

Salle paroissiale de Saint-Antoine-de-Padoue (16, Rue Schaub 1202)

Sur inscription (cf.p.11)

25 juin

Célébration du vendredi

Vendredi 25 juin à 19h00

Eglise Sainte-Trinité (rue de Lausanne, 69)

Contact : christine.lanythalmeyr@cath-ge.ch

19-20 juin

Asile - Les nommer par leur nom

Lecture des noms des personnes décédées à l'entrée de l'Europe.

Samedi 19 juin 2021 de 10h à 20h

Dimanche 20 juin 2021 de 11h à 15h

Place Simon-Goulart,

devant le Temple de Saint-Gervais.

Pour participer: cf. p. 13

20 juin

Célébration oecuménique de l'Espace Montbrillant avec traduction en LSF

Dimanche 20 juin 2021 à 10h

Temple de Montbrillant

Inscription: coph.ge@gmail.com 022 734 65 60

20 juin – 4 juillet

Session biblique d'été -L'apocalypse révélée

Organisée par l'Association Biblique Catholique de Suisse Romande (ABC)

Inscriptions jusqu'au 15 juin

Du 30 juin au 4 juillet

(deux formules, 5 ou 3 jours)

Pelouse sur Bex

Pour toute information : abcinfo@abcbible.ch

Pour plus d'informations:

Consultez l'agenda de l'Église catholique romaine à Genève:

www.eglisecatholique-ge.ch/evenements/

AVIS COVID 19

Selon l'évolution des mesures sanitaires pour freiner la pandémie, certains événements pourraient être annulés, reportés ou avoir lieu en mode virtuel. Merci de prendre contact avec les organisateurs et de vérifier les mises à jour sur notre site. Merci de votre compréhension.

Le Courrier pastoral est une publication de
l'Église catholique romaine à Genève
Vicariat Épiscopal
Rue des Granges 13 1204 Genève
Contact: silvana.bassetti@ecr-ge.ch

Le Courrier pastoral est destiné à l'information.
Il ne constitue pas un document officiel.
Une erreur? Signalez-la nous, pour que nous
puissions la rectifier.
Une réaction ? Ecrivez-nous !